Centre
de services scolaire
des Phares
Québec

ÉCOLE SAINT-ROSAIRE

159, rue Principale
Saint-Valérien (Québec) G0L 4E0
Téléphone : 418-736-4725
Télécopieur : 418-736-4677
Adresse électronique : strosaire@cssphares.gouv.qc.ca

LISTE D'ARTICLES SCOLAIRES 2023-2024

4e ANNÉE

****Si vous désirez faire l'achat des articles scolaires par l'intermédiaire des achats regroupés, vous devez rapporter cette feuille à l'école avant le 29 juin 2023.**

Les articles suivants sont nécessaires :

QUANTITÉ	DESCRIPTION		QUANTITÉ DÉSIRÉE	PRIX UNITAIRE TAXES INCLUSES	TOTAL
5	Cahiers canada lignés (32 pages)			0.46 $	
1	Cahier canada quadrillé 4 – 1 po (40 pages)			4.45 $	
1	Chemise à pochettes			0.97 $	
8	Duo-tang (dont 1 pour la musique et un pour l'anglais)			1.08 $	
1 paquet de 50	Feuilles lignées			0.91 $	
2 boîtes de 12	Crayons de mine			2.84 $	
2	Stylos			0.24 $	
1	Surligneur			1.76 $	
1 boîte de 12	Marqueurs lavables à pointe large			4.27 $	
1 boîte de 24	Crayons de couleurs de bois			5.24 $	
2	Crayons effaçables à sec pour tableau blanc			1.83 $	
2	Feutres noir permanent à pointe fine			1.52 $	
2	Gommes à effacer			1.32 $	
2	Bâtons de colle			1.45 $	
1	Taille-crayons avec réservoir			3.04 $	
1	Étui à crayons à 2 compartiments (ou 2 étuis)			9.24 $	
1	Paire de ciseaux	Droitier		4.19 $	
		ou			
		Gaucher			
* Voir note au verso	Flûte			8.95 $	

*****VOIR AU VERSO**

Centre
de services scolaire
des Phares
Québec

ÉCOLE SAINT-ROSAIRE

159, rue Principale
Saint-Valérien (Québec) G0L 4E0
Téléphone : 418-736-4725
Télécopieur : 418-736-4677
Adresse électronique : strosaire@cssphares.gouv.qc.ca

1	Sac d'école		94.86 $	
→ Le sac offert par les achats regroupés est de marque Lavoie (couleur : indigo / fuchsia / aqua / mauve / marine encerclez votre choix)				
*** En conformité à la politique relative aux contributions financières qui peuvent être exigées aux parents.**				

ÉDUCATION PHYSIQUE (DANS UN SAC EN TISSU OU PLASTIQUE)

1	Paire d'espadrilles
1	Culotte courte
1	Gilet à manches courtes

***MENTIONS INTÉRESSANTES À RETENIR**

- **L'élève a l'obligation de remettre les manuels en bon état à la fin de l'année et les manuels endommagés pourront être facturés aux parents. Pour protéger les manuels, on suggère de les recouvrir avec du plastique non adhésif.**
- **Nous vous rappelons qu'il est possible de récupérer le matériel de l'année précédente.**
- **À partir de la 4e année, la flûte est obligatoire pour le cours de musique. Cependant, vous n'êtes pas obligés de l'acheter, car l'école peut en prêter aux élèves. Nous les désinfectons par la suite. Si, vous préférez acheter une flûte pour votre enfant, vous êtes libres de le faire.**

S.V.P. IL EST IMPORTANT DE BIEN IDENTIFIER TOUS LES ARTICLES AU NOM DE L'ENFANT

Nom de l'enfant :

Téléphone :

Signature :